

Les pierres du château de Brissac La perrière des Landes-Conquessac

Sources : ADML, série J, fonds du duché de Brissac ; Nicolas Asseray, *Le château médiéval de Brissac en Anjou, (XVe – XVIe siècles)*, mémoire de master I, Université François-Rabelais, Tours, 2014-2015 ; Robert Dauvergne, *Le château de Brissac au XVIIIe siècle*, Paris, Imp. R. Foulon, 1945

D'où viennent les pierres qui ont servi à construire le château de Brissac ? De pas bien loin, sans doute, vu la difficulté de les transporter. Nicolas Asseray évoque l'implantation de l'édifice sur le « complexe des schistes de Bouchemaine et d'Érigné », avec présence fréquente de grès. Il émet l'hypothèse d'une extraction des moellons à proximité, voire sur le site même (p. 22).

Or, l'affaire des meuniers de Rollée privés d'eau par les travaux de construction des « fondemantz » du château en 1607-1609 lève peut-être le mystère des pierres du château : elles viendraient d'une perrière située entre le château et la chaussée retenant l'eau des deux moulins de Rollée, du côté des Landes-Conquessac (rive gauche, donc). Les « gens et serviteurs de monsieur le mareschal de Brissac ... vouloient faire écouler les eaux de lad rivièr afin de tirer des pierres d'une perrière ... ». Quand on essaie de comprendre pour quoi un château a été construit sur « tel » site, il faut tenir compte aussi, outre la situation générale, de la présence des matériaux.

Il y avait donc une perrière du côté de Conquessac, sur la rive gauche de l'Aubance, juste en aval du château, au-dessous de la chaussée du petit étang, mais sur une autre seigneurie que celle de Brissac. D'ailleurs un document beaucoup plus ancien du chartrier de Brissac fait foi de l'intérêt porté à cette perrière : Pierre de Breszé (1410-1465, tué à la bataille de Montléry) avait pris à bail cette perrière de Jehan de Conquessac pour « en paier 20 solz de rente » par an selon un document daté du 6 septembre 1446. Selon une transaction du 6 mars 1471 entre leurs héritiers, René de Conquessac et Jacques de Brézé, transaction qui règle aussi des droits de pêche sur l'Aubance entre les deux seigneurs (les de Brézé en amont de la chaussée du petit étang, sous la tour, les Conquessac en aval), Jacques de Brézé a gardé son bail sur la perrière dont le fonds est toujours propriété des Conquessac.

Cette indication d'une perrière, milieu du XVe siècle, est très intéressante. Les de Brézé sont-ils en train de construire ? Le château dont il reste les deux tours moyenâgeuses ? Robert Dauvergne attribue la construction des deux tours à Pierre de Brézé en 1455 sans donner de preuve ; rappelons que c'est en 1446 que Pierre a acquis les droits d'utilisation de la perrière. Ce n'est sûrement pas un hasard. Cette prise à rente de la carrière des Conquessac est une information à considérer sur une question très controversée : de quand date le château qui a précédé celui que nous connaissons ? De Pierre de Brézé, un peu avant le milieu du siècle, selon les documents trouvés ?

Finalement, Charles de Cossé, début XVIIe siècle, sera plus expéditif : pour construire son château neuf, il acheta la seigneurie des Landes-Conquessac, et en même temps la perrière !

Marcel Grandière, septembre 2016